AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-4-67 636187

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES

(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.

C.C.P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE (78) 37-20-56

ABONNEMENT ANNUEL **15 F**

Nouveau tarif : 25 F.

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 79 d'Avril 1967

12 Avril 1967

ABONNEMENTS

Nous informons les abonnés qui n'auraient pas encore effectué leur versement au titre de 1967 que ce bulletin est le dernier qu'ils **recevront.**

D'autre part tous les abonnements souscrits ou renouvelés après le 31 mars ne seront inscrits que pour l'année 1968.

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les traitements, renouvelés à intervalles moyens de 10 jours, revêtent actuellement une importance primordiale. Dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche, fortement touchés par les averses du 9 avril, ce renouvellement devra même être entrepris au plus tard à réception de ce bulletin, si la précédente application est antérieure au 9 avril.

TAVELURE DU POMMIER - Le premier traitement devra être étendu dès réception dans les plantations non encore concernées par les bulletins précédents.

Dans les plantations déjà traitées, le renouvellement devra être appliqué aux dates suivantes:

- traitement précédent effectué avant le 6 avril: dès réception
- traitement précédent effectué entre le 6 et le 9 avril:
  - Ardèche et Drôme: dès réception
  - Autres départements: avant le 17 avril
- traitement précédent effectué après le 9 avril: au terme d'un délai de 10 à 12 jours, ou moins en cas de forte pluie.

HOPLOCAMPE DES POMMES - La larve de cet hyménoptère cause deux sortes de dégâts sur les pommes: soit une galerie en profondeur s'ouvrant par un trou rond sans excréments de 2mm environ de diamètre (ne pas confondre avec le carpocapse plus tardif), soit par une incision circulaire autour de l'oeil qui laisse sur le fruit une cicatrice liégeuse en anneau.

Ces dégâts sont depuis quelques années en recrudescence dans notre région. Le traitement se place à la fin de la chute des pétales; on utilisera H.C.H., ou Lindane, ou Parathion, aux doses usuelles. Les émulsions, plus efficaces, devront toutefois être proscrites sur les variétés sensibles au russeting (golden delic. notamment).

MINEUSE DES FEUILLES DU POMMIER (Stigmella malella) - Sur les plantations de la région lyonnaise sujettes aux dégâts de la mineuse élargie, appliquer dès les premières journées chaudes une spécialité à base d'un des produits suivants: parathion, carbaryl, déméthoate, azinphos, diazinon, phosalone, phosphamidon.

INFORMATIONS

RAVAGEURS A CONTROLER en ce moment

OIDIUM DU POMMIER: déjà très actif

ROUILLE, DIDYMELLA et ANTHRACNOSE du framboisier - OIDIUM DU CASSISSIER: poursuivre la

P8

protection suivant la cadence indiquée au dernier bulletin.

BOTRYTIS SUR FRAISIER - Appliquer un traitement (TMTD, captane, phaltane, dichlofluanide) pendant la floraison.

PERITELES ET CHENILLES DEFEUILLANTES

XYLEBORES - Les traitements antérieurs au 26 mars devront être renouvelés après la prochaine pluie importante. Renouvellement superflu passé le 25 avril.

PSYLLE DU POIRIER - Traiter à l'apparition des larves qui se signalent par leurs sécrétions mielleuses.

ARAIGNEES ROUGES - Surveiller les éclosions qui tardent à se produire dans les régions moyennes et froides. De toutes façons, ne pas traiter moins d'une semaine après les premières éclosions; le délai peut être sensiblement plus long en cas de retour prolongé du froid.

INFORMATIONS MARAICHERES

DESHERBAGE DES SEMIS DE POIREAUX ET D'OIGNONS - Dans la pratique la technique qui se révèle la plus efficace met en oeuvre:
1°- avant la levée de la culture: du Diquat à raison de 0kg800 à 1kg200 ou du Dimexan à raison de 8kg m.a./ha
2°- après la levée (stade crochet vert, crochet relevé) du Chlorprophame à la dose de 3 à 4kg m.a./ha

MILDIOU DE LA BETTE - Dès l'apparition des premiers dégâts traiter avec l'un des fongicides suivants: sels cupriques (250gr m.a./Hl), Captane (125gr m.a./hl), zinèbe (130gr m.a./hl), phaltane (100gr m.a./hl), Manèbe (140gr m.a./hl), dichlone (50gr m.a./hl)ou produit organo cuprique.

SEPTORIOSE DU CELERI - Il est recommandé d'effectuer un traitement sur des jeunes plançons dès que possible; avec l'un des fongicides suivants aux doses indiquées de m.a./hl: sels cupriques (250gr), Oxyquinéoléate de cuivre (50gr), Mancozèbe (160gr), dognadine (90gr), Difolatan (200gr), Thirame (225gr), Dichlone (50gr), Méthylzinèbe (140gr), Manèbe (160gr), Cuprobame (250gr).

CLIMATOLOGIE

L'HIVER 1966-67 (décembre-janvier-février) - Dans le tableau ci-dessous, relatif à la Station de Lyon-Bron, sont comparés les caractères principaux de l'hiver écoulé avec ceux de l'hiver précédent, de la moyenne des hivers depuis 1922, et des extrêmes de la même période.

	1966 1967	1965 1966	Période 1922-1966 Moyenne	le meilleur	Année	le pire	Année
Température moyenne	+4.07	+5.18	+3.02	+5.53	1936-37	-1.64	1962-63
Hauteur d'eau en mm.	137mm6	222mm3	150mm9	41mm4	1933-34	324mm0	1954-55
Nbre jours de précipitations	43	57	42	22	1948-49	57	1965-66
Insolation en heures	217h3	203h2	213h7	336h8	1948-49	137h0	1950-51

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

L'Agent technique chargé des Informations maraîchères
G.FERAND

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles: P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX